

CRI D'ALARME SUR POUILLEY-FRANÇAIS !



Depuis quelques temps, les incivilités représentent un véritable fléau sur notre commune, avec pour conséquences, un cadre de vie qui se dégrade, la création d'un sentiment d'insécurité et un coût exorbitant pour la **commune (près de 5000 € chaque année)**. C'est avant notre argent, nos impôts !

Qu'il s'agisse d'actes de vandalisme : **① au stade** (mis à feu d'un bungalow de chantier, serrures endommagées et forcées...), **② à l'école** (place de stationnement sur les trottoirs, panneaux d'informations saccagés, vandalisme sur le toit, grille et frisette arrachée, serrures forcées, jeux de ballons dans la cour de l'école, boîtes aux lettres arrachées, bouteilles d'alcool vidées et cassées ou les départs de feux dans la cour de l'école qui, on le rappelle, reste interdite au public...) **③ dans le village** (dépôts sauvages d'ordures, vitres des abribus cassées, bouteilles cassées, de déjections canines sur les trottoirs, les chemins, l'aire de jeux du cœur de village et dans les massifs aux alentours...), de rodéos nocturnes, de trafics de drogue, travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, en dehors des horaires qui les autorisent, de vitesses excessives dans certaines rues et bien d'autres délits, cela n'est plus tolérable, **④ à la station d'épuration** (plus de 3000 € de dégât !).

Ce comportement de personnes, qui ne respectent pas les règles de la vie en société, le vivre ensemble, les protocoles sanitaires, ne se respectent pas elles-mêmes et ne se comportent pas comme des individus «normalement civilisés» !

Le plus inquiétant est que les actes de vandalismes sont commis par des individus de plus en plus jeunes. Les études démontrent que *la précocité pour les « petits » délits influe sur la commission d'actes graves. 74 % des jeunes qui ont déjà commis un délit bénin à 12 ans ou moins sont impliqués dans un acte grave par la suite. Nous demandons aux parents (de CM1 à la seconde) d'être vigilants ! La gendarmerie a interpellé (en prévention) des enfants ivres qui avaient entre 12 à 15 ans à Pouilly-Français.*

Nous ne pouvons pas poursuivre sur ce chemin ! Il n'y a pas de recette miracle, le chantier est immense, le chemin un labyrinthe truffé de pièges mais ensemble, nous franc-pouillaises et franc-pouillais, faisons-en sorte de ne pas jeter nos jeunes dans la gueule du loup et d'offrir à tous le goût de vivre ensemble dans un environnement sain et agréable.

Le temps de la prévention est terminé, désormais des plaintes seront déposées systématiquement, en gendarmerie avec application d'amendes.